



# DISTRICT SEINE-ET-MARNE



# Campagne de Subvention ANS PSF 2025 DISTRICT 77



# SOMMAIRE

- Conditions d'éligibilité et de financement
- Calendrier des dossiers des clubs du 77
- Bonnes Pratiques pour déposer un dossier
- Actions éligibles à un financement
- Bilan des Actions 2024
- Si vous avez besoin d'aide





## Conditions d'éligibilité et de financement

Porteurs de Projets éligibles au dispositif : **Les clubs affiliés à la FFF**

Seuils et plafonds de financement : **Aide minimum de 1500€ par porteur de projet(\*)**,  
**Le montant d'aide pour chaque action ne peut pas dépasser 50% du budget prévisionnel de l'action**

(\*) : 1000€ pour les clubs situés en ZRR, en FRR ou dans une commune inscrite dans un contrat de ruralité ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR



## Conditions d'éligibilité et de financement

Nombre d'actions déposées par dossier: **Chaque club pourra solliciter une subvention pour 4 actions maximum**

**Si 3 ou 4 actions sont déposées :** obligation d'inclure une action « développement de la pratique féminine et une action « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations

**Si 2 actions sont déposées :** obligation d'inclure une action « développement de la pratique féminine ou une action « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations

**Si 1 action est déposée :** obligation de déposer une action « développement de la pratique féminine ou une action « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations



## Conditions d'éligibilité et de financement

Dépôt du dossier : au plus tard le **30 AVRIL 2024** sur le site **Le Compte Asso**

Le projet devra s'inscrire dans une des priorités de développement de la FFF :

Le développement de la pratique féminine

Le développement du football loisir

La promotion du projet éducatif

Le développement du foot santé

Le développement du futsal

Le développement de l'arbitrage

La prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux

Le renforcement du « vivre ensemble » et la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations

La promotion du bénévolat



## Calendrier des dossiers des clubs du 77

Courant mars: **Lancement de la campagne par la FFF**

**30 AVRIL 2025: date butoir des dépôts des dossiers sur le compte Asso (actions 2025 et Bilans 2024)**

**Entre Juin et Septembre : Envoi des notifications de subvention**





## Bonnes Pratiques pour déposer un dossier

Codes de subvention pour les clubs du 77: **1126**

Le Compte Asso :

1. Renseigner ou mettre à jour les informations administratives du club (vérifier que le RIB est bien à jour),
2. Indiquer le numéro d'affiliation du club,
3. Indiquer le dispositif fédéral de rattachement de l'action (menu déroulant)
4. Un dossier unique par club avec 1, 2,3 ou 4 actions





## Actions éligibles à un financement

Promotion du Sport Santé	Développement de la Pratique	Développement de l'éthique et de la citoyenneté
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une offre de Foot en marchant</li> <li>• Développement d'une offre de FIT FOOT</li> <li>• Développement d'une offre de GOLF FOOT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'arbitrage</li> <li>• Développement et structuration de la pratique féminine</li> <li>• Développement et structuration de la pratique Futsal</li> <li>• Développement du football en milieu scolaire</li> <li>• Développement d'une offre de pratique diversifiée</li> <li>• Développement et structuration de la pratique des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement environnemental</li> <li>• Le football comme outil d'insertion et d'inclusion</li> <li>• Développement et promotion du projet éducatif</li> <li>• Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et les discriminations</li> <li>• Promotion du bénévolat</li> </ul>



## Bilan des Actions 2024

Si le club dépose un dossier pour 2025, les bilans des actions subventionnées en 2024 doivent être déposés sur le Compte Asso pour **le 30 avril 2025.**

Chaque action subventionnée doit faire l'objet d'un bilan.



## Si vous avez besoin d'aide



N'hésitez pas à contacter le District, soit :

- Par téléphone, 01 60 04 14 44 puis comptabilité
- Par mail : [secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)

Nous reviendrons vers vous dès que possible,

Bonne campagne à tous!